

édito

Notre précédent numéro retraçait les 10 ans d'activité de notre intercommunalité.

Dans un contexte de réforme qui touche entre autres les communautés de communes, la CCLG dresse le bilan financier de ses 10 années d'activité.

Créée à l'origine pour développer l'économie du territoire, en cohérence avec la nature de ses ressources financières, et face à la suppression de la taxe professionnelle avec la perte d'une partie de son autonomie fiscale, la CCLG se trouve aujourd'hui devant la nécessité de réfléchir à de nouvelles orientations liées à cette réforme fiscale précipitée dont on ne distingue pas encore tous les contours.

Pour autant, nous continuons de vous présenter les communes membres de la communauté, au nombre de 39 depuis le 1^{er} janvier 2010.

Par ailleurs, un an après l'ouverture de la pépinière d'entreprises, nous dressons un premier bilan de son fonctionnement et le portrait des entrepreneurs qui y sont hébergés.

Enfin, le service économie poursuit son travail d'accompagnement des acteurs et nouveaux arrivants sur le territoire.



Bernard LAPEYRADE
Président de la CCLG

Budget communautaire

LE FINANCEMENT DE NOS PROJETS CHANGE

À l'aube d'une réforme territoriale et fiscale qui va bouleverser l'intervention des collectivités locales, et remettre profondément en question les compétences des différents niveaux administratifs, la communauté de communes a tiré le bilan de 10 années consacrées à l'exercice des compétences que les communes ont souhaité lui confier.

Quel bilan financier peut-on dresser au terme de ces 10 années d'exercices budgétaires, au moment de la mise en place de la suppression de la taxe professionnelle (qui représentait plus de 70% des recettes de la collectivité) ?

Quelles sont les perspectives d'avenir financier de la collectivité et quelles en seront les nouvelles ressources ?

Une situation financière saine...

La communauté de communes est composée de 6 budgets ayant chacun un équilibre propre : un budget général et 5 budgets annexes (Assainissement non collectif, Hameau des étoiles, Ateliers relais, Haut débit, Zones d'activités).

En ce qui concerne le budget général, le plus important, les dépenses s'élèvent en 2009 à 7,6 M d'€ dont :

- plus de 3 M d'€ sont consacrés à des programmes d'investissement,
- et 3 M d'€ représentent des reversements de fiscalité aux communes membres et syndicats en charge de la collecte des ordures ménagères.

Cela signifie ainsi que le fonctionnement réel de la communauté de communes, c'est-à-dire le coût des services consacrés à l'exercice des compétences communautaires, s'élève à 1,5 M d'€, soit 20 % des dépenses de la collectivité.

Cette structuration légère de la collectivité, qui s'est pourtant agrandie en 2009 par la mise en place de

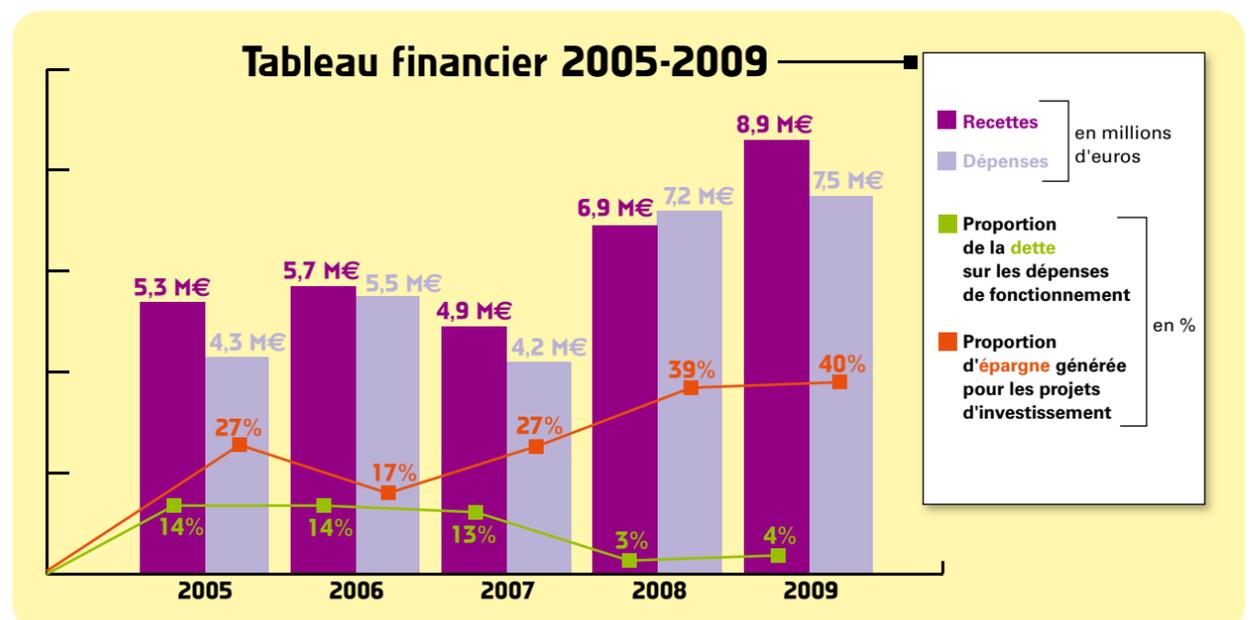
la pépinière d'entreprises et de l'aire d'accueil des gens du voyage, permet ainsi de répondre d'une part à l'objectif fixé à l'origine de la communauté de communes d'être une collectivité de projets, et d'autre part de pouvoir générer assez d'autofinancement pour alimenter ces projets.

En 2009, c'est ainsi 810 000€ qui ont pu être capitalisés afin d'être consacrés dans les années à venir à des programmes d'investissement.

C'est le résultat conjugué d'une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement, d'une réflexion prospective des marges de manœuvre de la collectivité, et d'un recours maîtrisé à l'emprunt (la dette pèse peu sur les finances de la collectivité puisqu'elle représente moins de 4 % des dépenses de fonctionnement, loin des 20 % de moyenne nationale des collectivités locales).

Parallèlement, la communauté de communes possédait l'un des taux de taxe professionnelle le plus bas du département pour les communautés de communes de même taille, fixé depuis 2005 à 13,70 %. Elle est également en dessous de la moyenne nationale de 16,70 %. Cette situation lui permet ainsi d'affronter avec plus de sérénité, mais avec beaucoup d'incertitude, la réforme de la fiscalité qui va se mettre en place en 2011 ■

Suite en page 2



P02 : en marche

P03 : forces vives

P04 : zoom

Budget communautaire (suite)

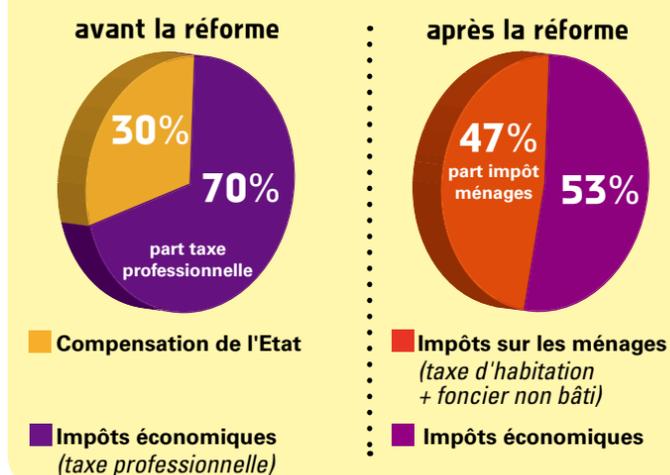
Faire face à l'avenir...

À compter de 2010, la taxe professionnelle est supprimée. Les ressources fiscales des collectivités sont bouleversées à chaque niveau territorial. En ce qui concerne la communauté de communes, elle se voit attribuer notamment de nouvelles ressources issues des impôts ménages, avec la récupération de la part départementale de la taxe d'habitation et la création d'une part sur la taxe additionnelle sur le foncier non bâti.

Ainsi, en 2011, 48 % des ressources de la communauté de communes seront issues de l'impôt ménages, ce qui amènera très certainement la collectivité à s'interroger sur les compétences qu'elle assume à ce jour, et qui étaient centrées essentiellement sur l'économie, compte tenu de sa principale ressource à ce jour, la taxe professionnelle. Effet pervers de cette réforme, les marges fiscales dont disposait la communauté de communes vont considérablement s'amoinrir à partir de 2011, puisqu'elle perdra quasiment tout levier fiscal sur la nouvelle taxe professionnelle (28 % au lieu de 70 % jusqu'en 2009). Les marges de manoeuvre reposeront principalement sur les impôts ménages.

D'ores et déjà, l'Assemblée communautaire souhaite limiter au maximum cette possibilité "dirigée" par le législateur compte tenu de la pression fiscale déjà imposée aux ménages ! ■

Evolution de la fiscalité



Pépinière de Lomagne

1 AN : 1^{er} bilan

La pépinière a été créée pour permettre l'accompagnement de la dynamique de création d'entreprises sur le territoire. Le service économie de la CCLG s'y est installé et assure la relation avec les porteurs de projets, mais aussi développe son activité traditionnelle d'écoute des entreprises et de recherche de solutions.

L'ouverture de la pépinière s'est faite en janvier 2009, elle s'est accompagnée du recrutement de professionnels qui ont rencontré l'ensemble des partenaires et prescripteurs susceptibles de diriger des créateurs vers la Lomagne. L'ensemble de l'activation de ces réseaux a permis la rencontre de 24 porteurs de projets pour 2009.

Pour chaque candidat, le service assure un accueil personnalisé afin d'évaluer la maturité du projet, prodiguer les conseils utiles, trouver des solutions adaptées. Un comité d'agrément a été constitué, composé de chefs d'entreprises du territoire, de banquiers et d'institutionnels qui apprécient la qualité du projet et la possibilité d'intégration dans la pépinière.

La pépinière de Lomagne s'inscrit dans un réseau régional qui permet de développer des actions collectives. Elle s'inscrit aussi dans une démarche qualité NF. Elle organise des animations telles que petits déjeuners, réunions d'informations à destination de l'ensemble des entreprises du territoire sur des thématiques d'actualité.

Contact CCLG : Service Economie

Tél : 05 62 29 52 40

Courriel : pepiniere@lomagne-gersoise.com

La pépinière a accueilli à ce jour cinq entreprises. Quatre sont toujours présentes (lire ci-contre) :

- Actigroup
- Bat'immo expertises
- JLH Concept et Agencement
- Juan GOMEZ.



■ Laurence AGUILA, Henri-Claude FRANCOIS, Maryse LAGARDE-FRANCOIS
SARL Actigroup - SCCV
Fleurance en Armagnac
SARL Le domaine de Léopold

En septembre 2008, Mme Aguila, Mme et M. François, forts de leur expérience dans le secteur sanitaire et médico-social, conçoivent un projet innovant et valorisant pour le territoire : racheter et rénover l'ancienne distillerie Carrère et transformer le bâtiment en résidence pour séniors. Le 1^{er} mars 2009, ils décident de s'installer dans la pépinière d'entreprises pour définir leur projet de création.

En quelques mois, la société se structure et le projet immobilier est baptisé "Le Domaine de Léopold", en souvenir du fondateur des lieux. Située au centre-ville de Fleurance, la résidence à l'architecture et aux équipements adaptés, sera dotée de moyens technologiques innovants afin de favoriser et de maintenir l'autonomie des résidents à leur domicile. Actuellement, environ une trentaine d'appartements est en commercialisation. Les futurs logements vont du T1 au T3, avec des surfaces comprises entre 30 et 70 m². La vente est réalisée auprès d'acquéreurs qui pourront bénéficier d'une fiscalité intéressante. Enfin, les créateurs prévoient que les travaux débiteront en milieu d'année, et que les locataires pourront emménager dès l'année 2011.

Ce premier projet ambitieux constitue un investissement de plus de 3 millions d'euros, et la société a d'ores et déjà reçu des demandes pour la réhabilitation ou l'implantation d'établissements sur le territoire gersois, mais aussi sur l'ensemble de la région Midi-Pyrénées. Le souhait des entrepreneurs est de proposer un lieu de vie sécurisé, dans un cadre agréable et animé, avec des activités variées au sein d'une résidence services à taille humaine, et aux logements conçus et adaptés au bien vivre de la personne. Pour tout renseignement : 05 62 29 52 68



■ Bat'immo Expertises

Arrivée au printemps dernier Bat'immo Expertises est la troisième entreprise à s'être installée dans les locaux tout neufs de la pépinière.

L'entreprise gérée par Jean-Philippe Tougne est spécialisée dans les expertises immobilières ainsi que les diagnostics immobiliers réglementaires.

Ses activités comprennent, entre autres, la réalisation de diagnostics de performance énergétique, le repérage d'amiante, de termites, de plomb dans les peintures, les diagnostics des installations de gaz et d'électricité, etc. Il s'agit de diagnostics obligatoires avant vente ou mise en location de tout bien immobilier qui s'adressent aux particuliers, aux collectivités, mais aussi aux entreprises (dossier technique amiante, etc.). Au niveau environnemental, l'entreprise développe également une activité centrée sur les économies d'énergie, en proposant des audits et conseils indépendants, en rénovation énergétique des bâtiments (audit dans le cadre de l'éco prêt à 0% par exemple) et programme l'acquisition d'une caméra thermique.

L'entreprise poursuivra aussi son action pour la sécurité des biens et des personnes en proposant, prochainement, une

prestation liée à l'installation de détecteurs de fumée dans les logements (rendue obligatoire par loi du 09 Mars 2010).

Originaire de la Lomagne Gersoise, son installation dans nos locaux permet à Jean-Philippe Tougne d'assurer un service de proximité, de développer son activité en Lomagne et au-delà, dans tout le Gers et le sud du Lot-et-Garonne. Enfin en tant que diagnostiqueur immobilier, ses compétences sont certifiées AFAQ-AFNOR. Contact : 06 85 05 09 84 / 05 62 29 52 53.



■ JLH

Concept & Agencement

Fort d'une expérience de plus de vingt ans, le créateur de JLH Concept & Agencement a une parfaite connaissance des attentes des particuliers comme

des professionnels, en matière d'agencement intérieur (portes, parquets, placards, dressing, cuisines...), et s'appuie sur un vaste portefeuille de fournisseurs lui permettant la plus large gamme de prestations. Le cap de la création franchi en 2009, c'est en février 2010 que JLH Concept & Agencement s'est installé au sein de la Pépinière d'Entreprises de la Lomagne Gersoise. L'ambition de cette entreprise est double : assurer à ses clients une conception et une réalisation de leurs aménagements en parfaite adéquation avec leurs attentes, en proposant des produits contemporains et traditionnels associés à une pose parfaite et veiller à conserver des prix abordables. En somme, JLH Concept & Agencement c'est la qualité du sur mesure au meilleur prix possible.

Contact : 06 30 32 99 14 / 05 62 29 52 57.



■ Juan Gomez

Du traditionnel au contemporain et de la conception à la réalisation

Juan Gomez a créé son entreprise en début d'année et s'est installé à la Pépinière depuis le 15 février 2010. Cet ancien associé d'un cabinet d'architecte sur Fleurance, y développe son activité de maître d'œuvre et d'architecte d'intérieur.

La prestation de service proposée est de deux ordres : une collaboration avec les professionnels du BTP sur tous les types de plans architecturaux. Et pour les particuliers de l'architecture d'intérieur (décoration, réagencement de villas, de bars, de magasins...) et de la maîtrise d'ouvrage de tous types de chantiers (villas, rénovation, réhabilitation). Sa relation directe avec des entreprises françaises et étrangères pour l'achat de fournitures et la fabrication sur mesure (cuisine, menuiserie, mobilier...), permet de maîtriser les projets dans leurs moindres détails et ainsi satisfaire au mieux les clients. Possédant une solide expérience, Juan Gomez exerce ce métier depuis 1998 sur le secteur de Fleurance et vivant dans le Gers depuis plus d'une vingtaine d'années, il s'est constitué un réseau professionnel local important. En plus de bénéficier d'une crédibilité importante auprès des entreprises, particuliers et professionnels locaux, son implantation au sein des locaux de la Pépinière de Lomagne lui offre à la fois une position géographique stratégique et une visibilité idéale pour lancer et développer son activité.

Contact : 06 17 30 17 60 / 05 62 29 52 52.

POUY-ROQUELAURE

Face à de NOUVEAUX ENJEUX



Bénéficier d'un appui moral et technique.

Bertrand Stiers, maire de Pouy-Roquelaure



Pouy-Roquelaure est une des communes qui ont rejoint la communauté de communes le 1^{er} janvier 2010.

Située au nord est du territoire de la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise, elle est frontalière avec le Lot-et-Garonne. Plus proche d'Agen que d'Auch, la population est naturellement attirée économiquement par Agen.

Sa population est en augmentation avec 143 habitants au dernier recensement. Ceci s'explique par l'arrivée de néo-ruraux qui ont été charmés par le côté pittoresque et tranquille de la commune où ils ont choisi de venir s'installer pour passer leur retraite et également par la résidence de jeunes ménages qui travaillent à Agen.

Dans son histoire, Pouy en langue gasconne est la traduction du mot latin "podium" qui définit toujours un endroit élevé. En 1299, le village de Pouy-Carregelard réputé pour ses foires aux porcs est sous la juridiction de Lamontjoie. En 1674 le village prend son appellation définitive de Pouy-Roquelaure suite au rattachement de la seigneurie de Roquelaure. Autrefois, le village était fortifié avec son château. Aujourd'hui il a été remplacé par une construction du 17^e siècle.

Bertrand Stiers explique : *"Les compétences que l'on demande à un maire sont de plus en plus nombreuses et diversifiées. D'autre part les attentes des administrés augmentent. Un maire se sent souvent seul face à ses responsabilités et il est important de pouvoir compter sur une structure qui répond à ces attentes. C'est pourquoi depuis le début de mon mandat en 2008, j'ai souhaité me rapprocher de la Communauté de Communes de la Lomagne gersoise afin de bénéficier d'un appui moral et technique. Par exemple, la commune doit prendre des décisions importantes concernant son assainissement et le développement de son urbanisme. Elle gère des dossiers lourds de conséquences financières et sociales, ces prises de décision impliquant la commune pour de nombreuses années. Pour ces raisons il est important d'être bien conseillé tout en bénéficiant de l'expérience des autres communes. Les enjeux majeurs pour notre commune, malgré un petit budget, sont de préserver la qualité de vie de ses habitants tout en maîtrisant le développement de son urbanisme et de son économie. D'autre part la future construction de la gare TGV d'Agen aura des répercussions sur l'évolution de la commune"* ■

URDENS

DYNAMIQUE et conviviale

La commune d'Urdens est située à 4 km de Fleurance.

Autrefois, village fortifié, la commune a été bâtie sur une motte. Son église actuelle construite au XVI^e siècle est dédiée à Saint-Saturnin.

Au dernier recensement, effectué entre le 20 janvier et le 23 février 2010, le nombre d'habitants est en augmentation avec une population de 245 habitants. La commune fait preuve d'un dynamisme particulier depuis les années 1970 où de nombreuses habitations nouvelles se sont construites. Elles sont venues étendre la superficie du village, notamment rue de la Réoule.

Roland Maragnon est le maire depuis les dernières élections en mars 2008. Il raconte : *"la commune adhère à la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise depuis le début de sa constitution, ce qui a permis entre autres la rénovation du réseau routier communal.*

Beaucoup de jeunes couples qui ont construit leurs habitations, profitant des avantages de la campagne et de la ruralité, ont leurs activités profession-

nelles dans les villes voisines comme Fleurance et Lectoure.

Aujourd'hui la nouvelle équipe municipale a pour objectif de réaliser la réfection de la place du village, nous sommes également à la recherche de terrains et d'emplacements pour les jeunes du village avec la construction d'une aire de détente et de loisirs et de terrains de pétanque. Un atelier municipal avec des aires de stockage pour le matériel est également prévu.

La salle des fêtes est un lieu important de la commune, qui peut accueillir 300 personnes. Elle a été construite en 1982 par les habitants et les nouveaux arrivants, et participe largement à la vie des associations locales en offrant un lieu de convivialité pour tous."

Il signale par ailleurs que **l'Auberge Paysanne au cœur du village est toujours en attente d'un repreneur, ce qui permettrait d'animer encore d'avantage la commune** ■



Animer encore davantage la commune.

Roland Maragnon, maire d'Urdens



Retrouvez l'actualité complète de la CCLG :

www.lomagne-gersoise.com

BIENVENUE aux nouveaux arrivants !

Disposant d'un observatoire économique, la communauté de communes assure une veille sur les entreprises. Dans le cadre de sa mission de développement économique, la CCLG vous informe, de façon non exhaustive, sur les acteurs économiques qui ont créé, implanté ou repris une activité sur son territoire.

Ils ont créé leur entreprise

■ **01/11/2009 - Entreprise Boué, entretien espaces verts et multiservices.** Route du Gronch, En Picat 32500 Fleurance. Tél : 06 84 91 46 48

Yannick Boué a démarré son activité d'entretien d'espaces verts et de multiservices en novembre 2009. Il est à votre disposition pour l'entretien général de vos jardins : tonte, débroussaillage, désherbage, découpe d'arbres... et le désencombrement de votre maison (électroménager, mobilier, grenier et cave). Il intervient du lundi au samedi midi de 8h à 12h et de 13h à 20h dans un rayon de 50 kilomètres autour de Fleurance.



■ **02/12/2009 - Comme à la maison, Salon de thé.** 26 place de la république - 32500 Fleurance. Tél : 05 62 61 05 99

Envie de se poser un instant pour une dégustation de thés du monde entier ou savourer des pâtisseries faites maison ? Le Salon de thé et épicerie fine "Comme à la maison" est le lieu idéal pour une pause gourmande au centre-ville de Fleurance. Du petit-déjeuner au goûter, Fabienne vous reçoit du mardi au samedi de 8h30 à 18h et dimanche selon les festivités, dans un cadre chaleureux et un décor cosy. Vous y trouverez des créations de thés exclusives, fleurs de thé, des cafés, chocolats, jus de fruits et jus de fleurs sur place ou à emporter. Possibilité de manger salé le midi sur réservation et de se connecter à Internet.



■ **01/09/2009 - Esthéticienne à domicile, Mme Nadine Blesz.** Au village - 32500 Urdens. Tél : 06 43 28 13 23 ; nadineblesz@free.fr

Depuis septembre dernier, Nadine Blesz propose ses services d'esthéticienne à domicile sur tout le territoire de la Communauté de Communes. Diplômée d'un CAP et d'un Brevet Professionnel d'esthéticienne, elle se déplace chez vous pour vous faire bénéficier de toute une gamme de soins et de prestations : épilation, maquillage, beauté des mains et des pieds, soins du visage et du corps, "forfait spécial mariée"... Equipée d'un matériel professionnel (lit d'esthétique, appareils à cire), elle privilégie une gamme de produits cosmétiques naturels et bio.



■ **01/05/2009 - Gers Economies d'Energies, M. Jacky Minard.** Rue de la Réoule - 32500 Urdens. Tél : 06 33 40 09 07 gersecoen@gmail.com

Installé à Urdens, Jacky Minard est un autoentrepreneur spécialisé en conseil en économies d'énergie. Il est à votre service (gratuit pour le client car rémunéré par les artisans) pour établir un diagnostic énergétique et vous aider à réaliser et financer les travaux et investissements les plus avantageux pour vous : pompe à chaleur, chauffage solaire, isolation des combles et des murs, changement des portes et fenêtres... Proche de chez vous, il s'engage à suivre les différents montages administratifs et financiers et à vous mettre en relation avec des artisans locaux compétents.



■ **12/08/2009 - Grignot'heure.** 103 rue Pasteur - 32500 Fleurance. Tél : 05 62 64 35 41 christel.touze@cegetel.net

Avis aux amateurs de produits frais, depuis août dernier, la saladerie - sandwicherie Grignot'heure vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 17h30. Idéalement le midi pour les salariés, Christel Touze vous propose ses formules variées et équilibrées pour toutes les envies : déjeuner, goûter, petits creux et sans oublier le mercredi après-midi des crêpes sucrées sous toutes les formes. Formule à partir de 6€ pour un repas complet (sandwich, dessert, boisson), réservation conseillée le mardi et vendredi.



■ **01/08/2009 - SARL DPG, David Porterie.** Au village - 32500 Préchac. Tél : 05 62 07 83 35 ; Mob. : 06 31 31 51 04 d.porterie@free.fr

Après avoir travaillé plus de 10 ans dans les travaux publics, David Porterie s'est installé à son compte en août 2009. Activité florissante, l'entreprise gère des contrats en sous-traitance avec des entreprises locales et propose aux particuliers divers travaux de goudronnage et d'empierrement.



Le service économie de la CCLG est à votre disposition pour vous accompagner dans la création et le suivi de votre entreprise.

Contact : 05 62 29 52 40

Courriel :

**service-economie@lomagne-gersoise.com
pepiniere@lomagne-gersoise.com**

■ **01/01/09 - Dominique Wiart.** 132 rue Pasteur - 32500 Fleurance. Tél : 06 25 77 45 57

Fort d'une expérience de 20 ans dans le nettoyage, M. Wiart s'occupe de tous types de ménage : vitres, entretiens, remises en état auprès de particuliers mais également auprès d'entreprises locales. Sur demande, il peut intervenir sur le débarras de greniers, de caves, ou d'autres besoins. Du fait de son statut de micro-entreprise, ses prestations sont exonérées de TVA.



■ **01/01/09 - Xavier Chiari.** 32500 Pauilhac. Tél : 06 33 98 00 59

Tout juste diplômé de son Brevet Professionnel de maçonnerie, Xavier Chiari décide de créer son entreprise et s'installe en tant qu'auto-entrepreneur. Avec un carnet de commande bien rempli, Xavier propose ses services aux particuliers : travaux de rénovation, carrelage, façade, dallage, etc.



Ils ont implanté une entreprise

■ **01/10/09 - Cuisines JML.** Route de Lectoure - 32500 Fleurance. Tél : 05 62 70 08 31 ; Mob. : 06 80 62 10 82 litzinger.jeanmarie@orange.fr

Depuis octobre dernier, Jean Marie Litzinger a ouvert dans la zone commerciale de Fleurance un nouveau showroom de cuisines en même temps que les établissements Basso-Delfau électroménager. Dans un espace de 100m², il vous présente tous les styles de cuisines : rustiques, modernes, contemporaines pour tout budget. Jean Marie Litzinger assure toutes les phases d'élaboration de votre projet, de la conception à la pose de votre domicile. Le magasin est ouvert le lundi de 14h à 18h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.



■ **15/12/09 - La Duchesse de Praline - Claire Sotière.** 49, rue Adolphe Cadéot - 32500 Fleurance. Tél : 05 62 64 04 72. Ouvert de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30 du mardi au samedi.

Ouvert depuis le 15 décembre 2009, La Duchesse de Praline propose une grande variété de confiseries pour les gourmands et gourmandes : Pralines à l'ancienne, nougats, bonbons, biscuits mais encore les fameuses Bêtises de Cambrai. Mme Sotière vous invite à venir déguster les Pralines faites maison et une sélection de thés naturels. Présente sur le marché mardi et samedi matin, elle peut intervenir lors de salons professionnels, de manifestations culturelles ou sportives.



■ **01/03/09 - Flexiloc - Christophe Dirat.** ZI Naudet - 32700 Lectoure. Tél : 05 62 29 29 10 Web : www.flexiloc.fr

Présent à Lectoure depuis un an, Flexiloc fait partie d'un réseau de 17 franchises implanté dans la région Sud-Ouest. Flexiloc propose à la location du matériel de bâtiment et de travaux publics pour les professionnels et les particuliers. M. Dirat dispose d'une boutique qui présente une gamme d'articles et de consommables à la vente.



Ils ont repris une activité

■ **01/08/2009 - C'Kado.** 89 rue Jean Jaurès - 32500 Fleurance. Tél : 05 62 05 07 93. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h.

Un nouveau magasin de bazar s'est ouvert au centre ville de Fleurance en août dernier : C'Kado. Dans une ambiance conviviale, vous y trouverez à la fois des articles de décoration (lampes, rideaux) et festifs (costumes, ballons)... C'est l'adresse idéale pour offrir des cadeaux en tout genre pour enfants et adultes. A l'avenir, l'offre d'articles va se diversifier en proposant notamment une gamme "tout pour la maison".



■ **26/04/09 - La Coiffure Autrement - Jérôme Faucher.** 42, rue nationale - 32700 Lectoure. Tél : 05 62 68 73 75. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 19h30 et le mardi de 8h30 à 21h.

Salarié depuis 6 ans dans le salon de Mme Biasiolo, Jérôme Faucher a repris l'activité à son compte depuis avril 2009. En plus de la coiffure, le salon dispense des soins du corps dans un espace dédié au bien-être. Le salon ouvre aussi ses portes aux artistes locaux en réalisant des expositions temporaires.



■ **01/09/2010 - Le Chantpie,** 24 place de la république - 32500 Fleurance. Tél : 05 62 64 04 85

Après 4 mois de travaux, Patrick Buchard ouvre à nouveau les portes du Bar-Brasserie Chantpie. La brasserie sert le midi uniquement, du lundi au samedi. Vous pourrez vous rafraîchir dans la salle principale, sur la terrasse intérieure entièrement rénovée ou enfin, profiter de la terrasse donnant sur la bastide et l'hôtel de ville.

